

## TABLEAU DE GARANTIES

GARANTIES D'ASSURANCE		PLAFOND
<b>ANNULATION</b>		
Annulation pour motif médical Dont - Annulation pour maladie déclarée dans le mois précédant le départ en cas d'épidémie ou de pandémie - Annulation dans le cas où vous êtes désigné comme étant cas contact dans les 14 jours précédant le départ - Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température ou au résultat positif d'un test PCR et/ou antigénique à votre arrivée à l'aéroport de départ - Annulation en cas d'absence de vaccination		10 000 € par location / franchise de 50 € par location
Annulation toutes causes aléatoires et justifiées		10 000 € par location / franchise de 10 % du montant du sinistre avec un minimum de 50 € par location
<b>BAGAGES</b>		
		1 000 € par location / maximum 4 000 € par événement
Objets précieux		40 % du capital assuré
Objets acquis pendant le voyage		25 % du capital assuré
Franchise		50 € par dossier
<b>INTERRUPTION DE SÉJOUR</b>		
Remboursement des prestations terrestres non utilisées au prorata temporis (transport non compris)		10 000 € par location
Extension de garantie : interruption d'activité, remboursement au prorata temporis		400 € par personne / maximum 1 000 € par événement / franchise d'une journée
<b>GARANTIE NEIGE</b>		
Fermeture de plus de 48 heures consécutives du domaine skiable		150 € par personne / maximum 600 € par événement
<b>GARANTIE SOLEIL</b>		
Pluie de façon successive ou continue pendant plus de 6 heures entre 9h et 18h pendant plus de la moitié du séjour		150 € par dossier
<b>GARANTIES D'ASSISTANCE</b>		<b>PLAFOND</b>
<b>ASSISTANCE RAPATRIEMENT</b>		
Téléconsultation avant départ		1 appel
Rapatriment ou transport sanitaire (y compris en cas d'épidémie ou de pandémie)		Frais réels
Rapatriment des personnes accompagnantes		Titre de transport retour*
Rapatriment des enfants de moins de 18 ans		Titre de transport A/R*
Retour impossible (suite à annulation de vol en cas d'épidémie ou de pandémie)		1000 € Max par personne et 50 000 € Max par famille
Frais hôteliers suite à retour impossible		Frais d'hôtel 80 € par nuit / Max 14 nuits
Frais hôteliers suite à mise en quarantaine		Frais d'hôtel 80 € par nuit / Max 14 nuits
Visite d'un proche		Titre de transport A/R* + frais d'hôtel 70 € par nuit / max 10 nuits
Prolongation de séjour		Frais d'hôtel 70 € par nuit / max 10 nuits
Frais hôteliers		Frais d'hôtel 70 € par nuit / max 10 nuits
Frais médicaux hors du pays de résidence (y compris suite à une maladie liée à une épidémie ou de pandémie) :		30 000 € par personne
- Franchise		50 € par personne
- Soins dentaires		150 €
- Maximum par événement		300 000 € par événement
Forfait téléphonique local (suite à mise en quarantaine)		Jusqu'à 80 €
Frais médicaux en France		500 € / franchise 30 € par personne
Soutien psychologique suite à mise en quarantaine		6 entretiens par événement
Valise de secours		100 € par personne et 350 € par famille
Rapatriment de corps		Frais réels
Frais funéraires nécessaires au transport du corps		2 500 € par personne
Retour anticipé		Titre de transport retour*
Chauffeur de remplacement		Titre de transport* ou chauffeur
Assistance juridique à l'étranger :		
- Avance de la caution pénale		10 000 € par personne
- Paiement des honoraires d'avocat		10 000 € par personne
Frais de recherche ou de secours		3 500 € par personne / max 10 000 € par événement
Frais de secours sur piste		4 000 € par personne / Max 10 000 € par événement
Avance de fonds (uniquement à l'étranger)		1 500 € par personne